Fédération Vo Co Truyen Vietnam de France
Siège social : 106, Boulevard de la Résistance
93460 Gournay sur Marne
http://www.vocotruyen-france.fr
Identification R.N.A. : W751204240

Paris, le 26 mars 2018

Inscriptions

« Coupe de France Adultes et Enfants de Vo Co Truyen Vietnam » Saison 2017 / 2018

Les 26 & 27 mai 2018 à VITRY SUR SEINE – VAL DE MARNE (94400)

Attention**, réponse avant le Vendredi 4 mai 2018, pas d'inscription sur place !!!**

Cher Président, Cher Responsable de club,

Nous avons le plaisir de vous annoncer le début des inscriptions à la Coupe de France Adultes et Enfants.

Les inscriptions s'effectueront exclusivement par courriel.

Nous vous demandons de bien vérifier vos inscriptions avant d'expédier votre courriel.

Cette 8ème édition regroupera cette saison la « Coupe de France Adultes et Enfants de Vo Co Truyen Vietnam » concerne toutes les catégories à partir de la tranche d'âge de 6 ans. Elle aura lieu les samedi 26 mai pour la technique (de 09h00 à 19h30). Le dimanche 27 mai pour le combat (de 09h00 à 18h30) au :

Gymnase Paul Eluard - 1 Rue de Burnley - 94400 Vitry sur Seine

La Règlementation autorise, pour les épreuves techniques avec ou sans arme, l'ouverture de celles-ci aux pratiquants et pratiquantes dès la possession d'une Licence Compétition FVCTVNF 2017-2018.

Concernant les épreuves combat, les compétiteurs doivent posséder 2 licences dont celle de la FVCTVNF 2017-2018.

Les documents d'inscription de la Coupe de France seront à renvoyer par courriel
Au plus tard le Vendredi 4 mai 2018 à michel.brenot@vocotruyen-france.fr

Comme la saison précédente, pour participer à cette compétition, aussi bien le samedi que le dimanche, chaque club inscrit devra fournir obligatoirement 1 personne Licenciée et âgée de 18 ans pour être soit :

Administrateur, Arbitre ou Juge Technique-Combat (minimum 9ème Cap pour les deux derniers rôles)

L'inscription de cette personne peut-être un compétiteur ou compétitrice qui sera libéré pour participer à la compétition dans leur catégorie.

Celle-ci s'effectuera en même temps que l'inscription de vos compétiteurs sur le tableau Excel joint. Bien noter la date de naissance du compétiteur et non son âge.

Tout participant se présentant, le jour de la compétition, avec une Licence Loisir se verra refusé l'accès à la Compétition. Joindre lors de l'inscription le certificat médical pour tous compétiteurs, compétitrices et pour les mineurs, l'autorisation parentale hormis les associations ayant signé le "Contrat Club" qui devront présenter ces documents si un compétiteur est blessé lors de la compétition.

Toute inscription arrivant après la date limite sera refusée

Par ailleurs vous trouverez toutes ces informations ainsi que la Réglementation Compétition sur le site Fédéral : **http://www.vocotruyen-france.fr/index.php/fr/competitions/reglements-des-competitions/311-reglements-competition-**

Horaires de principe lors de la Coupe de France Adultes et Enfants

- ✓ **Le samedi 26 mai**

o 09h00 Arrivée du Corps Arbitrale,
o 09h30 à 10h30 Réunion Arbitrale,
o 09h30 Ouverture des portes aux compétiteurs et public,
o 10h30 Salut général catégories Adultes,
o Sur appel, pointage au fur et à mesure des catégories Adultes à la table centrale,
o Ordre de passage, les épreuves par équipe puis les épreuves individuelles,
o 11h00 Début de la compétition Catégories Adultes,
o Remise des trophées au fur et à mesure à la fin des Catégories Adultes,
o **13h30 Arrivée des compétiteurs Catégorie Enfants,**
o A partir de 14h00 vérification des poids des combattants Adultes présents,
o **14h30 Salut général catégories Enfants,**
o **Sur appel, pointage au fur et à mesure des catégories Enfants à la table centrale,**
o **Ordre de passage, les épreuves par équipe puis les épreuves individuelles,**
o 15h00 Remise des Diplômes de Grade par le Président de la FVCTVNF,
o **15h00 Début de la compétition Catégories Enfants,**
o **A partir de 16h00 vérification des poids des combattants Enfants présents,**
o **Remise des trophées au fur et à mesure à la fin des Catégories Enfants,**
o **Fin de la Compétition Technique vers 19h30.**

- ✓ **Le dimanche 27 mai**

o 09h00 Ouverture des portes au public et arrivée du Corps Arbitrale,
o 10h00 Fin des vérifications des poids et listings catégories Enfants et Adultes,
o 09h15 à 10h00 Réunion Arbitrale,
o 10h30 Salut Général, puis début de la compétition,
o 11h00 Début de la compétition pour les catégories Enfants,
o 14h00 Début de la compétition pour les catégories Adultes,
o Remise des trophées au fur et à mesure des finales respectives,
o Fin de la Compétition Combat vers 18h30.

En espérant vous compter parmi nous lors de cette Compétition et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de recevoir mes salutations martiales.

Le Responsable Organisation Sportive
Michel BRENOT

FÉDÉRATION DE
VÕ CÔ TRUYỀN VIETNAM
DE FRANCE
Coupe
de France
Technique 2018
Enfants
Adultes
Samedi 26 mai
9h30 - 18h30
Gymnase Paul Eluard
1 rue de Burnley
94400 Vitry sur Seine
ne pas jeter sur la voie publique
WWW.FVCTVNF.FR

FÉDÉRATION DE
VO CO TRUYEN VIETNAM
DE FRANCE
Coupe
de France
Combat 2018
Enfants
Adultes
Dimanche
27 mai
9h - 18h30
Gymnase Paul Eluard
1 rue de Burnley
94400 Vitry sur Seine
ne pas jeter sur la voie publique
WWW.FVCTVNF.FR

Autorisation parentale

« Coupe de France Adultes 2017 - 2018 de Vo Co Truyen Vietnam »

Gymnase Paul Eluard - 1 Rue de Burnley - 94400 Vitry sur Seine

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs

Je, soussigné(e)

.....

Représentant(e) légal(e) de : .....

Né(e) le ..... Agé(e)

de ..... Ans

Groupe sanguin et facteur rhésus du compétiteur : .....

Faisant partie du club :

- Nom du club : .....
- Numéro du club : .....
- Numéro de Licence Compétition du mineur : .....

Autorise à participer aux épreuves de compétition Technique et/ou Combat * de la FVCTVNF.

J'autorise les organisateurs à le/la faire évacuer vers le service hospitalier adéquat par les services de secours appropriés, si cela s'avérait nécessaire.

J'autorise les organisateurs à diffuser, sur tout support, les photos et vidéos où le mineur apparaîtrait Oui - Non*

Je certifie avoir pris connaissance et accepte sans réserve le règlement de cette compétition technique et Combat.

Veuillez indiquer deux personnes à contacter en cas d'évacuation :

- Nom : .....Prénom : .....Tel : .....
- Nom : .....Prénom : .....Tel : .....

Date : ..... Signature du représentant légal : .....

A scanner une fois signé et à envoyer au format PDF à michel.brenot@vocotruyen-france.fr en même temps que le certificat médical et le tableau Excel d'inscription à la CF.
Toute inscription sans autorisation parentale ni certificat médical non joint au dossier ne sera pas prise en compte.
Les clubs ayant souscrit un "Contrat Club" ne sont pas concernés mais ils doivent posséder ces documents lors de la compétition et les présenter en cas de blessure du mineur.

* rayer la mention inutile.

Tableau des catégories Saison 2017 – 2018

Catégories	Âges	Conditions	Années
Poussins	6 - 7 ans	nés en	2010 - 2011
Pupilles	8 - 9 ans	nés en	2008 - 2009
Benjamins	10 - 11 ans	nés en	2006 - 2007
Minimes	12 - 13 ans	nés en	2004 - 2005
Cadets	14 - 15 ans	nés en	2002 - 2003
Juniors	16 - 17 ans	nés en	2000 - 2001
Séniors	18 ans et +	nés entre	1980 et 1999
Vétérans	35 ans et +	nés en	1981 et avant

Poussins (F)	Poussins (M)	Pupilles (F)	Pupilles (M)	Benjamines	Benjamins	Minimes (F)	Minimes (M)
6 - 7 ans		8 - 9 ans		10 - 11 ans		12 - 13 ans	
– 20 kg	– 20 kg	– 25 kg	– 25 kg	– 30 kg	– 30 kg	– 35 kg	– 35 kg
– 25 kg	– 25 kg	– 30 kg	– 30 kg	– 35 kg	– 35 kg	– 40 kg	– 40 kg
– 30 kg	– 30 kg	– 35 kg	– 35 kg	– 40 kg	– 40 kg	– 45 kg	– 45 kg
– 35 kg	– 35 kg	– 40 kg	– 40 kg	– 45 kg	– 45 kg	– 50 kg	– 50 kg
– 40 kg	– 40 kg	– 45 kg	– 45 kg	– 50 kg	– 50 kg	– 55 kg	– 55 kg
+ 40 kg	– 45 kg	+ 45 kg	– 50 kg	+ 50 kg	– 55 kg	+ 55 kg	– 60 kg
	+ 45 kg		+ 50 kg		+ 55 kg		+ 60 kg

Cadettes	Cadets	Juniors (F)	Juniors (M)	Seniors (F)	Seniors (M)	Veteran (F)	Veteran (M)
14 - 15 ans		16 - 17 ans		18 - 34 ans		35 ans et +	
– 45 kg	– 50 kg	– 50 kg	– 55 kg	– 55 kg	– 60 kg	– 55 kg	– 60 kg
– 50 kg	– 55 kg	– 55 kg	– 60 kg	– 60 kg	– 65 kg	– 60 kg	– 65 kg
– 55 kg	– 60 kg	– 60 kg	– 65 kg	– 65 kg	– 70 kg	– 65 kg	– 70 kg
– 60 kg	– 65 kg	– 65 kg	– 70 kg	– 70 kg	– 75 kg	– 70 kg	– 75 kg
– 65 kg	– 70 kg	-70 kg	– 75 kg	– 75 kg	– 80 kg	– 75 kg	– 80 kg
+ 65 kg	– 75 kg	+70 kg	– 80 kg	+ 75 kg	– 85 kg	+ 75 kg	– 85 kg
	+ 75 kg		+ 80 kg		+ 85 kg		+ 85 kg

Les combattants doivent avoir leur équipement de protections homologuées ou celui de leur club.

Liste des armes autorisées en compétition de Vo Co Truyen Vietnam

Lors des compétitions techniques de la catégorie Bai Vu Ki, seules certaines armes traditionnelles conventionnelles sont autorisées.

Liste des armes autorisées en compétition technique pour la saison 2017 / 2018

1. **bâton** □ Truong Con
2. **cimeterre** □ Ma Dao
3. **couteau** □ Doan Dao
4. **couteaux doubles** □ Ho Diep Song Dao
5. **épée** □ Kiem
6. **éventail** □ Quat
7. **fléau à deux branches** □ Long Gian
8. **hallebarde** □ Dai Dao
9. **lance** □ Thuong Kich
10. **sabre** □ Dao
11. **tri-bâton** □ Tam Tiet Con
12. **autres armes** □ ***à présenter aux juges pour validation ou pas***.

ATTENTION : Une catégorie ne pourra être ouverte que s'il y a au moins 3 compétiteurs ou 3 équipes.

Néanmoins un « sur-classement » sera effectué en fonction des possibilités et dans le respect de la Règlementation Compétition.

Une communication sera faite sur le site Fédéral une semaine avant la compétition pour indiquer les catégories fermées en épreuves techniques et en épreuves combat pour éviter le déplacement inutile des compétiteurs et compétitrices concernés.

Epreuves Individuelles Techniques et Combat

TOUS les champs concernant le compétiteur sont obligatoires

N° du club, Nom du club, numéro de licence, nom, prénom, date de naissance, sexe, et poids pour les combattants.
Précisez seulement l'année de naissance, la catégorie sera mise automatiquement.
Précisez le poids EXACT du compétiteur. Ne mettez pas des choses du genre "60 kg", "60 – 65", et autre. Il faut juste la valeur de son poids.
Si vous ne connaissez pas vraiment le poids de votre compétiteur, vous pouvez mettre une valeur de manière à le faire entrer dans sa catégorie.
Par exemple, pour un compétiteur de la catégorie 60 - 65 kg, vous pouvez mettre une des valeurs suivantes : 60, 61, 62, 63, 64,
du moment que le poids est STRICTEMENT **inférieur à 65 kg.**

Quy Dinh Mains Nues Niveau 1	**QD Niv1** (Enchaînements codifiés mains nues Vo Co Truyen) Bạch Hạc Sơn Quyền, Lão Hổ Thượng Sơn, Hùng Kê Quyền
Quy Dinh Mains Nues Niveau 2	**QD Niv2** (Enchaînements codifiés mains nues Vo Co Truyen) Ngọc Trản Quyền, Lão Mai Quyền, Kim Ngưu Quyền
Quy Dinh Vu Khi 1	**QDVK 1** (Enchaînements codifiés **Armes**) Huỳnh Long Độc Kiếm, Tứ Linh Đao, Roi Thái Sơn , Phong Hoa Đao
Quy Dinh Vu Khi 2	**QDVK 2** (Enchaînements codifiés **Armes**) Thanh Long Độc Kiếm, Bát Quái Côn, Siêu Xung Thiên, Độc Lư Thương, Song Tuyết Kiếm
Libre Main Nue	**LMN** (Enchaînements codifiés mains nues Ecoles)
Libre Armes Courtes	**LAC** (Enchaînements codifiés **Armes Courtes** Ecoles) bâton(s) court(s), sabre(s), épée(s), couteau(x) papillon(s), éventail, …
Libre Armes Longues	**LAL** (Enchaînements codifiés **Armes Longues** Ecoles) bâton long, hallebarde, lance, ...
Libre Armes Souples	**LAS** (Enchaînements codifiés **Armes Souples** Ecoles) tri bâton, chaine, fléaux à 2 branches(s), …
Thi Dau (Combat)	**TD** (Combats à 2 mains nues)

ATTENTION

Une épreuve technique sera ouverte uniquement s'il y a 3 candidats, dans le cas contraire un regroupement aura lieu, si cela n'est pas possible la catégorie sera supprimée et le club sera averti au plutôt.

Epreuves Individuelles : un compétiteur ne peut s'inscrire que seulement dans 2 Epreuves Techniques Individuelles avec ou sans Arme sur les 8 proposées.

Epreuves par Equipe : un compétiteur ne s'inscrire que seulement dans 2 Epreuves Techniques par Equipe avec ou sans Arme sur les 6 proposées.

Type d'arme : toute autre arme que celles décrites devra être approuvée préalablement par le Responsable Arbitrage.

Les combattants doivent avoir leur propre équipement homologué ou celui de leur club.

Epreuves Synchronisées par Equipe de Trois

Quyen Dong Diên	**MN** (Enchaînements synchronisés codifiés mains nues)
Vu Khi Dong Diên	**A** (Enchaînements synchronisés codifiés armes)

Epreuves par Equipe de Deux et de Trois

Song Luyen	**MN** (Combats 2 à 2 préétablis mains nues)
Song Luyen Vu Khi	**A** (Combats 2 à 2 préétablis avec armes)
Doi Luyen	**MN** (Combats à 3 préétablis avec ou sans arme)
Doi Luyen Vu Khi	**A** (Combats à 3 préétablis avec arme)

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE, les inscriptions sont à envoyer avant le Vendredi 4 mai 2018
Par courriel à **michel.brenot@vocotruyen-france.fr**

Tableau d'inscription à remplir

INSCRIPTIONS COUPES DE FRANCE 2018

A RENVOYER AU PLUS TARD LE VENDREDI 4 MAI 2018

N° Club	
Nom du Club	
Responsable	
Téléphone	
E-Mail	
Contrat Club	OUI - NON

BENEVOLES OBLIGATOIRE	NOM	PRENOM	N° LICENCE	GRADE	ADMINISTRATIF	JUGE TECHNIQUE	JUGE COMBAT	ARBITRE	SAMEDI	DIMANCHE

Catégories	Âges	conditions	Années
Poussins	6 - 7 ans	nés entre	2010 - 2011
Pupilles	8 - 9 ans	nés entre	2008 - 2009
Benjamins	10 - 11 ans	nés entre	2006 - 2007
Minimes	12 - 13 ans	nés entre	2004 - 2005
Cadets	14 - 15 ans	nés entre	2002 - 2003
Juniors	16 - 17 ans	nés entre	2000 - 2001
Séniors	18 ans et +	nés entre	1980 - 1999
Vétérans	35 et +	nés en	1981 et avant

N'indiquer dans la colonne Année de Naissance que l'Année
La Catégorie sera automatiquement indiquée
N'indiquer que la valeur exacte du poids du compétiteur (exemple 84)
Puis utilisez dans chaque colonne et chaque case, les onglets de sélection : Oui - Non

Veuillez répondre par OUI ou par NON pour les épreuves individuelles et par sélection N° D'EQUIPE par catégorie pour les épreuves par équipe
Pour les catégories individuelles, le compétiteur ne peut en choisir que 2 sur les 8 proposées
Pour les catégories par Equipe, le compétiteur ne peut en choisir que 2 sur les 6 proposées
Pour les catégories par Equipe, un Club ne peut présenter que 3 équipes par catégorie par Equipe
JOINDRE EN FICHIER PDF LES CERTIFCATS MEDICAUX ET AUTORISATIONS PARENTALES POUR LES MINEURS SAUF SI VOUS AVEZ SOUSCRITS UN "CONTRAT CLUB".....BARRER OUI - NON
TOUTE INSCRIPTION SANS CES DOCUMENTS JOINTS NE SERONT PAS PRIS EN COMPTE

Renseignements									Quy Dinh				Thao Quyen				Synchro		Song Luyen		Doi Luyen		Thi Dau TD
N° Club	Nom du Club	N° licence	Nom	Prénom	Année de Naissance	Catégorie Automatique	Sexe	Poids	QD Niv1	QD Niv2	QDVK 1	QDVK 2	LMN	LAC	LAL	LAS	MN	A	MN	A	MN	A	

- Chaque club présentant moins de 4 compétiteurs doit proposer au minimum 1 personne licencié à la FVCTVNF pour le corps arbitral (juge, arbitre ou un administrateur) le samedi et le dimanche si le club présente des combattants.
- Chaque club présentant de 4 à 10 compétiteurs et plus doit proposer au minimum 2 personnes licenciés à la FVCTVNF pour le corps arbitral (juge, arbitre ou un administrateur) le samedi et le dimanche si le club présente des combattants.
- Cette personne doit être licenciée et avoir 18 ans. Si c'est un Compétiteur, il sera libéré pour effectuer les catégories où il s'est inscrit.

Accès au lieu de compétition et hébergement

Accès au Gymnase Paul Eluard de Vitry-sur-Seine (voir plan ci-dessous)

Coordonnées GPS Latitude : 2.38948200 Longitude : 48.78734800

Gymnase Paul Eluard

1, rue de Burnley, Vitry-sur-Seine 94400

Métro : Villejuif, Louis Aragon , Vitry-sur-Seine

Le Gymnase Paul Eluard est un gymnase avec 1000 places assises pour les spectateurs,

A proximité du Gymnase : Parking, commerces, restaurants, hôtels ….

Coordonnées des hôtels les plus proches :

Villa Bellagio Vitry 1, Avenue Eugène Pelletan, 94400 Vitry-sur-Seine, France – Voir la carte

Appartamento in Vitry sur Seine 14, Avenue du Progres, 94400 Vitry-sur-Seine, France – Voir la carte

Séjours & Affaires Paris-Vitry 108, Boulevard De Stalingrad, 94400 Vitry-sur-Seine, France – Voir la carte

ETAP Hôtel : 160, Rue Julian-Grimau 94400 VITRY SUR SEINE

FORMULE 1 : 132 rue Julien Grimau 94400 VITRY S/SEINE

IBIS Hôtel : 19, Rue Léon Geoffroy Z.I. les Ardoines 94400 VITRY SUR SEINE

Restauration

Une buvette sera à votre disposition durant toute la compétition.

Fédération Vo Co Truyen Vietnam de France
Synthèse de la Réglementation
Coupe de France Adulte 2017 - 2018

Règles Générales

Catégories d'âge :

Les compétiteurs sont répartis en **8 catégories** d'âge :
Un tableau de correspondance des âges et des années de naissances est diffusé en début de chaque saison.
Chaque timbre de licence la FVCTVNF mentionne la catégorie d'appartenance.

Groupe	Catégories	Âges	Compétition
Enfants	Poussins	6 et 7 ans	Départementale Régionale Nationale
	Pupilles	8 et 9 ans	
	Benjamins	10 et 11 ans	
	Minimes	12 et 13 ans	
Adultes	Cadets	14 et 15 ans	
	Juniors	16 à 17 ans	
	Seniors	18 ans à 34 ans	
	Vétérans	35 ans et plus	

Catégories de grade :

- Tout compétiteur reste dans la catégorie de grade dans laquelle il a été sélectionné tout au long de la saison même si le compétiteur concerné change de grade en cours de saison.
- Pour éviter toute ambigüité il conservera lors des compétitions le grade avec lequel il a été sélectionné.
- La catégorie de grade est définit dans le descriptif de chaque épreuve.
- Poussins – Pupilles – Benjamins – Minimes
  Tous grades
- Cadets -Juniors –Seniors - Vétérans
  Du 1er au 16ème CAP

Compétition technique.

Epreuves individuelles

Quy Dinh composée de 4 types d'épreuves – **Sauf pour les poussins**

- o Quy Dinh Mains Nues - QD Niv1 : Bạch Hạc Sơn Quyền, Lão Hổ Thượng Sơn, Hùng Kê Quyền
- o Quy Dinh Mains Nues - QD Niv2 : Ngọc Trản Quyền, Lão Mai Quyền, Kim Ngưu Quyền
- o Quy Dinh Armes - QDVK 1 : Huỳnh Long Độc Kiếm, Tứ Linh Đao, Roi Thái Sơn, Phong Hoa Đao
- o Quy Dinh Armes - QDVK 2 : Thanh Long Độc Kiếm, Bát Quái Côn, Siêu Xung Thiên, Độc Lư Thương, Song Tuyết Kiếm

Libre composée de 4 types d'épreuves

- o Libre Mains Nues - LMN
- o Libre Armes Courtes – LAC : bâton(s) court(s), sabre(s), épée(s), couteau(x) papillon(s),…
- o Libre Armes Longues – LAL : bâton long, hallebarde, lance
- o Libre Souple – LAS : tri bâton, chaine, fléaux à 2 branches(s)…

Pour les Poussins, seul deux épreuves techniques sont retenue, **Libre** composée de 2 types d'épreuves

- o Libre Mains Nues - LMN
- o Libre Armes - LA

Epreuves par équipe

Song Luyen :

- o Mains Nues à 2 personnes - MN
- o Arme à 2 personnes - A

Doi Luyen :

- o Mains Nues à 3 personnes - MN
- o Armes à 3 personnes - A

Synchronisé :

- o Mains Nues à 3 personnes - MN
- o Armes à 3 personnes - A

Compétition Combat.

Durée du combat

Gestion	- Le décompte du temps d'un combat commence quand l'arbitre donne le signal de début « DAU » et s'arrête à chaque fois que l'arbitre dit « THOI ». - Le chronométreur signale distinctement les 30 dernières secondes du combat à voix haute. - Le chronométreur signale distinctement la fin du combat au moyen d'un gong.
Durée	- **1** fois **2** minutes pour les éliminatoires - **2** fois **2** minutes pour les finales avec 1 minute de repos
Prolongation	- **1** fois **1** minutes

Règle générale de frappe des coups portés

- Les coups portés doivent être contrôlés, nets et précis avec une très bonne maîtrise en fonction du point d'impact. L'attaque n'ayant pas été parée, contrée ou déviée.
- Les techniques n'entrant pas dans ce cadre ne sont pas comptabilisées par les juges, voire sanctionnées.
- L'arbitre se doit d'intervenir s'il y a un manque flagrant de maîtrise par l'un des combattants.
- Tous les coups portés à la tête doivent être contrôlés de façon à ne pas créer de lésions.
- Le coup ne doit pas être **traversant**, surtout au niveau de la tête, un contrôle et une maîtrise sont nécessaires.

Zones de contact

Zones autorisées	Zones interdites
- Les deux côtés et la partie frontale du casque ; - Les mains et les bras ; - Le corps (parties faciale et latérales) ; - Les jambes, tibias, mollets et pieds (en vue d'un balayage) ;	- Le **triangle du visage** (des yeux au menton, le nez et la bouche) ; - Dos (du coccyx à la base du crâne) ; Occipital et apex crânien ; - Le cou ; Le bas-ventre ; La hanche ; Le genou ; - Les cuisses (***en enchaînements répétés)***;

Coups portés

autorisés	- Coup de poing et de revers dans les zones autorisées. - Coup de pied, dans les zones autorisées - coude ou genou au corps. - Coup de pied circulaire dans les membres inférieurs (intérieur, extérieur)
interdits	- de tirer les cheveux, les oreilles, les parties génitales, de pincer la peau, de mordre, de tordre les doigts et les oreilles. - D'une manière générale, d'accomplir toute action, geste ou prise ayant pour but de faire souffrir ou de blesser l'adversaire. o Coup de tête. Coup de coude et genou avec saisie. o Coup de coude et genou à la tête. o Coup de pique, de paume et tranchant. Blocage volontaire avec la pointe du coude. o Coup remonté au visage (uppercut _ Toi Son Ung Trao). Coup de poing retourné circulaire. o Les techniques portées sur une zone interdite o Plus de 3 coups de poing consécutifs à la tête o Les techniques de percussion avec main ouverte o Coup de poing retourné à la tête o Coup de poing remontant à la tête o Coup de pied direct dans les membres inférieurs o Coup de genou ou de coude dans la tête o Coup de genou ou de coude avec saisie o Coup de tête

Balayages

Autorisés	- Balayage intérieur et extérieur au-dessus des chevilles
Interdits	- Autres que ceux autorisés.
Coups portés	- On considère qu'un compétiteur est au sol dès qu'une autre partie du corps autre que les pieds d'un compétiteur touche l'aire de compétition. - Il est interdit de porter des coups à la tête du compétiteur qui est considéré au sol. - A la suite d'un balayage, il est possible d'enchaîner une seule technique totalement contrôlé. A la suite de quoi, le compétiteur doit s'écarter de son adversaire et l'arbitre interrompre le combat.
Blessure	- Si un compétiteur tombe mal, alors que le balayage est contrôlée, et doit abandonner, le compétiteur à l'origine du balayage est déclaré vainqueur.

Ciseaux

Autorisés	- Au niveau de la cuisse et du corps, à partir d'une position debout.
Interdits	- Ciseau au cou ; Ciseau aux genoux.
Coups portés	- On considère qu'un compétiteur est au sol dès qu'une autre partie du corps autre que les pieds d'un compétiteur touche l'aire de compétition. - Il est interdit de porter des coups à la tête du compétiteur qui est considéré au sol. - A la suite d'un ciseau, il est possible d'enchaîner une seule technique de poing sur le plastron. A la suite de quoi, le compétiteur doit s'écarter de son adversaire et l'arbitre interrompre le combat.
Blessure	- Si le compétiteur subissant le ciseau se blesse alors que le ciseau est contrôlée, et doit abandonner, le compétiteur à l'origine du ciseau est déclaré vainqueur.

Projections

On entend par projection toute chute provoquée par le compétiteur opposé. C'est une perte d'équilibre provoquée par l'attaquant faisant toucher une partie du corps autre que les pieds du défenseur sur l'aire de compétition. C'est l'arbitre centrale qui décide de valider le travail au sol ou pas.

Autorisées	- Toute projection **contrôlée** par les bras ; par les jambes et le corps. - saisie du corps sans action (max 5 sec)
Interdites	- Toutes projections **avec saisie de la tête** ; **saisie du Võ-Phuc uniquement** ; - Toutes projections **par la saisie du col provoquant un étranglement** ; - Toutes les projections **non contrôlées**. - saisie de la tête - la lutte au sol - les techniques de clés et de verrouillage articulaire - les techniques d'étranglement
Réalisation	- La projection est valide si elle ne s'éternise pas dans le temps : **5** secondes maximum. L'arbitre est là pour y veiller. Si au bout de **5** secondes il n'y a aucune action décisive, l'arbitre interrompt le combat.
Validité	- La projection et validée lorsque la personne ayant initié l'action se retrouve lors du contact au sol en position supérieure (au dessus de l'adversaire, l'attaquant n'est donc pas forcement debout)
Coups portés	- On considère qu'un compétiteur est au sol dès qu'une autre partie du corps autre que les pieds d'un compétiteur touche l'aire de compétition. - Il est interdit de porter des coups à la tête du compétiteur qui est considéré au sol. - A la suite d'une projection, il est possible d'enchaîner une seule technique contrôlée. A la suite de quoi, le compétiteur doit s'écarter de son adversaire et l'arbitre interrompre le combat.
Blessure	- Si un compétiteur tombe mal, alors que la projection est contrôlée, et doit abandonner, le compétiteur à l'origine de la projection est déclaré vainqueur.

Saisie ou corps à corps debout

La saisie est définie lorsque les compétiteurs sont debout. **Type de saisie :**

- La saisie peut se faire à une ou deux mains ;
- La saisie offensive est autorisée (saisir directement l'adversaire) ;
- La saisie défensive est autorisée (saisir l'attaque de l'adversaire) ;

Saisies autorisées	- Les bras ; Les jambes ; Le dessus du pied et le talon, le tronc ;
Saisies interdites	- La tête ; Le cou ; Les mains ; Les doigts ; La plante des pieds ; Les orteils ; - Si la saisie au cou est conséquente à un glissement de bras ou à une tentative de dégagement, l'arbitre interrompt le combat.
Coups portés autorisés lors d'une saisie	- Sur le plastron,avec les membres supérieure et inférieure (genoux interdit) limités à 3. - A la tête avec les membres inférieurs, - Dés qu'il y a plus de trois coups portés (l'arbitre interromp le combat)
Interdits lors d'une saisie	- A la **tête** avec les membres supérieurs.
Durée	- Une saisie ou un corps à corps debout ne peut durer plus de 5 secondes. - Si au bout de 5 secondes, aucune action décisive n'apparaît l'arbitre interrompt le combat.

Barème des points

Pied tête sauté, sur les parties latérales du casque. **Projection, Balayage, Ciseau suivi** *d'un coup de poing au plastron ou au corps*.	**3 points**
Pied *sur les parties latérales du casque*.	**2 Points**
Pied sauté *au plastron ou au corps*.	
Projection, Balayage, Ciseau non suivi	
Poing, revers, *sur les parties latérales et frontale du casque*.	**1 Point**
Revers, poing, coude, genou et pied *au plastron ou au corps*.	
Techniques sur les jambes ou sur les bras	**0 Point**
Un avertissement de première catégorie	**- 1 Point***
Un avertissement de deuxième catégorie	**- 2 Points***
durant un même combat : 2 avertissements de deuxième catégorie ou 3 avertissements de première catégorie	**Disqualification**
Ne veut pas reprendre le combat.	**Déclaré perdant**
Ne peut pas reprendre le combat au bout de 10 secondes ** *(Soufle coupé)*	

* Les points soustraits sont multipliés par le nombre de juges combats
** Lorsqu'un compétiteur ne peut pas reprendre le combat à la suite d'un coup ou d'une technique autorisée valide, et qu'il n'y a aucune blessure, étourdissement ou perte de conscience observée par le médecin l'arbitre signale au chronométreur de commencer le décompte des 10 secondes. ***Tout souffle coupé est sujet au décompte des 10 secondes***.

Protections

Les compétiteurs doivent être munis de protections personnelles homologuées par la FVCTVNF *(se reporter Annexe B)*.
En cas de prêt de matériel par le responsable de la manifestation, toutes les mesures d'hygiènes doivent être prises sous sa responsabilité.

Protections obligatoires Pour tous	- Casque souple, maintien du menton et protection de l'arrière de la tête. - Gants à mousse haute densité d'équivalence 8 à 10 Oz ou souples renforcés (voir modèle Annexe B) permettant la préhension avec protection du pouce ; - Coquille homme ou femme ; Protèges tibia pied talon souples ; - Protège dents ;
Plastron Souple	- Le plastron est obligatoire
Protections obligatoires pour les pratiquantes	- Pour les compétitrices, le protège poitrine est obligatoire dès que cela est nécessaire. Dans ce dernier cas un plastron ceinture est autorisé à la place du plastron complet. - Le protège poitrine est portée sous le VÕ-PHUC.
Protections facultatives	- Protège coude, genou et avant-bras souple. - Bandage poignet ; - Bandage main ;
Protections interdites	- toutes autres protections non obligatoires ou facultatives.

La sortie volontaire

La sortie volontaire est déclarée par l'arbitre. La sortie volontaire correspond à la sortie de l'aire de combat *(traverser complètement le tapis orange délimiteur)* d'un des combattants sans qu'il y ait eu de réponses aux attaques reçues.
La sortie de l'aire de combat à été utilisée dans ce cas-là, par l'un des combattants, pour arrêter le combat. Cette démarche de non-combativité est sanctionnée par un avertissement de première catégorie. Si un combattant reçoit une technique qui le projette hors de l'aire de combat, cette sortie n'est pas considérée comme une sortie volontaire.

Actions interdites

- -Attitude incorrecte envers l'adversaire, le corps arbitrale ou le public
- -Comportement désobligeant envers l'adversaire, le corps arbitral ou le public
- -Comportement exposant aux blessures ou mettant en cause la sécurité
- -Fuite (tourner le dos à l'adversaire)
- -Simulation de blessure
- -saisie de l'adversaire plus de 5 seconde
- -sortie de l'aire de combat

Barème des avertissements et disqualification

La compétition de **VCTVN** est un sport, c'est pourquoi l**es techniques dangereuses sont interdites et que les coups doivent être maîtrisés**.

Les compétiteurs entraînés peuvent supporter de forts impacts sur les muscles, tels que les abdominaux, **cependant**, la tête, le visage, le cou, l'aine et les articulations restent vulnérables aux blessures.

Pour ces raisons, toute technique provoquant une blessure est pénalisée <u>sauf si le compétiteur s'est mis délibérément en danger</u>.

Avertissement 1ère catégorie **Nhat Canh Cao** **- 1 point*** (infraction mineure)	Manque de combativité.
	Aller volontairement au sol pour fuir le combat.
	Dos tourné à l'adversaire.
	Mettre en danger sa propre sécurité.
	Technique donnée après l'ordre « Thoï !» de l'arbitre. Technique donnée avant l'ordre « Dau !» de l'arbitre.
	Agressivité ou manque de sang-froid.
	Le combattant tire, agrippe, projette et maintien délibérément l'adversaire au sol.
	Une sortie volontaire.
Avertissement 2ème catégorie **Nhi Canh Cao** **- 2 points*** (infraction sérieuse)	Blessure sans arrêt du combat avec technique et sur zone autorisée.
	Technique autorisée non maîtrisée.
	Zone de contact interdite touchée sans blessure (genou, sexe, nuque …)
	Technique interdite
	Abus du décompte du temps.
	Réaction exagérée à un contact léger.
	Feindre la blessure *(après examen du médecin).*
Disqualification **Loai** (infraction **très** sérieuse)	Zone de contact interdite avec blessure (suite avis médical).
	Technique interdite avec blessure (suite avis médical)
	Deux avertissements de deuxième catégorie. Ou **Trois** avertissements de première catégorie. ***Durant un même combat, prolongation incluse.***
	Présentation d'un poids ne correspondant pas à sa catégorie.
	Non présentation au 3ème appel de son nom et au-delà d'une minute.
	Mesure d'hygiéne.
	Comportement, réflexions incorrectes à l'égard de l'adversaire, de son entraîneur, de l'arbitre, des juges, du public.
Elimination totale **Loai Va Câm** (infraction **très** grave)	C'est l'élimination de la manifestation si : ○ Le compétiteur n'obéit pas aux ordres de l'arbitre ; ou Le compétiteur agit de façon malveillante ; ○ Le compétiteur commet un acte qui porte atteinte à l'éthique de l'Art Martial Vietnamien; ○ Le compétiteur commet des actions considérées comme ne respectant pas l'esprit de compétition. L'élimination de la manifestation est obligatoirement accompagnée d'une demande de sanction disciplinaire faîte par l'arbitre auprès des instances fédérales.

***les points soustraits sont multipliés par le nombre de juges combat**

<u>Remarques :</u>

- Durant les prolongations, l'avertissement de première catégorie n'entraîne pas la défaite immédiate, la prolongation continue, même si le compétiteur a eu un avertissement de deuxième catégorie pendant la période de combat normal.
- Le mauvais comportement d'un combattant peut donner lieu à une sanction disciplinaire.
- <u>Toute personne éliminée totalement ne peut monter sur un podium, ni être sélectionnée</u>.